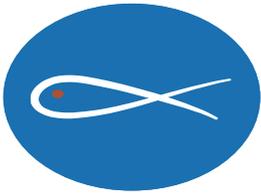


## ST VINCENT DE PAUL BEYNE HEUSAY



SOCIÉTÉ DE  
SAINT-VINCENT-DE-PAUL  
FONDÉE PAR FRÉDÉRIC OZANAM

Nous avons plus que jamais besoin de vous: le prix de l'énergie et l'inflation galopante grèvent dangereusement nos finances, c'est pourquoi nous lançons un nouveau « take away ».

Notre action auprès des familles précarisées continue et réclame des ressources financières pour être menée à bien. C'est pourquoi nous vous proposons de nouveau une vente de produits frais à emporter. Tous les produits et les détails de cette vente se trouvent dans la pièce jointe.

Si vous ne souhaitez pas y participer mais continuer à nous soutenir, vous pouvez toujours nous faire un don sur le compte BE35 0682 1550 5937 de St Vincent de Paul Beyne-Heusay.

### Voici l'éventail des produits que nous vous proposons :

Les plats frais sont présentés en barquettes individuelles entre 450 et 500 gr, vous pourrez donc les surgeler sans problème. Notre fournisseur de plats est le Traiteur Wuidard de Battice.

1) Plume du chef (pâtes)	10 €
2) Pâtes 4 fromages	10 €
3) Croquettes de fromage (4 pièces)	12 €
4) Lasagne au saumon	12 €
5) Blanquette de veau	15 €
6) Gaufres à la cannelle (3 pièces)	6 €
7) Gaufres aux pépites de chocolat (3 pièces)	6 €
8) Gaufres au sucre (3 pièces)	6 €

Merci de passer votre commande pour le dimanche 4 mai au plus tard :

- Soit par téléphone entre 9 et 20h au 0478/904 009 (Jojo)
- Soit par mail à [jojo.derkenne@hotmail.fr](mailto:jojo.derkenne@hotmail.fr)

Pour éviter la manipulation d'argent lors de la distribution, nous vous demandons de valider votre commande en versant le montant de celle-ci au compte Saint Vincent de Paul Beyne-Heusay n° BE35 0682 1550 5937 avant le 16 mai et en communication : commande + votre nom.

Vous pourrez retirer votre commande en nos locaux dans la cour de la salle St Barthélemy, 28 rue Cardinal Mercier :

- Soit le vendredi 16 mai de 16 à 18h
- Soit le samedi 17 mai de 11 à 12h

Pour votre facilité, n'oubliez pas d'emporter un sac ou un box ...

Encore merci pour votre soutien à notre association ...

## **ASBL Saint Vincent de Paul de Beyne-Heusay (30 ans d'existence)**

Chaque semaine, distribution de colis alimentaires aux personnes de la commune qui vivent sous le seuil de pauvreté (1450€/mois ou qui ont des difficultés temporaires, des personnes qui vivent « tout juste » ou qui travaillent, parfois à temps partiel, parfois sous contrat précaire, et qui peuvent basculer au moindre pépin).

En 2024, l'Association a accueilli 464 bénéficiaires qui représentent 168 familles dont 41 familles monoparentales. Distribution de 84 colis/semaine soit un total de 4180 colis sur l'année.

46 bénévoles :

- gèrent les courses, réceptionnent 2x/mois les livraisons de la banque alimentaire et du fonds européen ainsi que collecter les invendus de Colruyt et Aldi 2x/semaine.
- Ils ont manutentionné plus de 65.000Kg en 2024.
- Ils assurent la préparation et la distribution des colis, l'accueil et la constitution des dossiers des bénéficiaires, des visites à domicile et certains transports de colis à domicile.

La boutique de vêtements, chaussures, vaisselle, etc. ... vendus à petits prix, est très fréquentée par les bénéficiaires.

L'ASBL est à l'écoute des difficultés et problèmes des personnes.

Elle conseille et aide dans des tâches administratives, informatiques et diverses démarches.

La commune alloue un subside annuel de 3000€ et met à disposition, 2x/mois, un camion pour l'acheminement des palettes de nourriture.

Les frais de fonctionnement et les achats complémentaires sont financés par les dons et les bénéfices du dîner et du **take away** annuel.

Le Rotary Club de Fléron a contribué à l'achat d'une chambre froide en 2023 et

en 2024 il a permis d'offrir en fin d'année un chèque achat aux bénéficiaires.

Merci et félicitations pour ces valeurs d'entraide et de solidarité.

Danielle Rogister- présidente